



**RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE FORMATION AUX TECHNIQUES  
D'ENSEIGNEMENT SELON LA NORME DU SYSTEME LICENCE MAITRISE DOCTORAT  
(LMD)**

Du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 2 août 2024 à Grand Bassam (Hôtel Golden Palace)

Sous la présidence de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), l'atelier de formation aux techniques d'enseignement selon la norme du système LMD a eu lieu les jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 août 2024 à Grand Bassam (Hôtel-Golden Palace), dans le cadre du projet de création du Master Professionnel en Commande Publique.

L'atelier a enregistré la présence de trente-huit (38) participants, soit un taux de participation de 84%. Le mot d'ouverture, le déroulement des travaux et la cérémonie de clôture, ont constitué les principales articulations de l'atelier.

### **1. Ouverture de l'atelier**

Les allocutions de Docteur TRAORE Moustapha, Directeur de l'Ecole Supérieure du Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE), représentant Docteur Moussa Abdoul Kader DIABY, Directeur Général de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro et de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP ont marqué l'étape de l'ouverture de la cérémonie.

A l'entame de son allocution, Docteur TRAORE Moustapha a transmis les salutations et les excuses du Directeur Général de l'INP-HB, absent pour conflits d'agenda. Il a, en outre, réitéré ses remerciements aux instances dirigeantes de l'ANRMP pour avoir porté leur choix sur l'INP-HB pour la conception et la gestion du programme de Master Professionnel en Commande Publique (MPCP).

Le Directeur de l'ESCAE a également rappelé les enjeux de la création dudit Master pour le secteur de la commande publique en Côte d'Ivoire et de façon générale, pour l'économie nationale, puis a souligné l'importance du mandat confié à son institution.

A cet effet, il s'est félicité des avancées notables du projet qui sont le fruit des différents ateliers organisés depuis le début de l'année, sans oublier celui de ce jour qui revêt une importance capitale pour les Experts-Formateurs et les futurs apprenants. Avant de clore son intervention, Docteur TRAORE a relevé les prochaines étapes de la création du Master, à savoir, la signature de l'accord cadre et de la Convention de partenariat entre l'ANRMP et l'INP-HB ainsi que la campagne publicitaire, puis a souhaité un excellent atelier à l'ensemble des participants.

Prenant la parole, M. N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP, a rappelé les différents ateliers qui ont été organisés dans le cadre du projet de création du MPCP avant de souligner que l'atelier de ce jour relatif aux techniques d'enseignement selon la norme du système LMD est une étape importante dans la mise en œuvre dudit projet. Il a salué l'engagement individuel et collectif des participants qui a permis d'obtenir les outils nécessaires à la mise en œuvre du programme, notamment le référentiel des compétences, la maquette pédagogique, les syllabus de formation et les outils pédagogiques. Il s'est dit convaincu que les techniques d'enseignement qui seront dispensées par Professeur KOUA Dominique de l'INPHB aideront les formateurs en matière de pédagogie, vu sa riche expérience et son expertise avérée dans le domaine. Il a invité les séminaristes présents à valider les fiches d'activités sur la base des techniques d'enseignement reçues et

à mettre en pratique lesdites techniques par la pédagogie active, en vue de rendre les apprenants opérationnels au terme de leur formation. Poursuivant, le Vice-Président du Conseil de régulation a adressé une motion spéciale de remerciements, au nom de la Présidente de Conseil de régulation de l'ANRMP et à son nom propre, au Directeur Général de l'INP-HB pour son précieux soutien dans la mise en œuvre de cette formation à travers la dynamique équipe pédagogique, puis a félicité les formateurs pour leur disponibilité ainsi que le Secrétaire Général de l'ANRMP et son équipe dont le concours a permis l'organisation des différents ateliers. Il a terminé son intervention en déclarant ouvert l'atelier de formation aux techniques d'enseignement selon la norme du système LMD dans le cadre du Master Professionnel en Commande Publique.

## 2. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sur deux (2) jours et ont été animés par Professeur KOUA Dominique, Enseignant-Chercheur à l'INP-HB.

La première journée a débuté par un atelier thématique sur les ressources pédagogiques en pédagogie active et un atelier pratique sur la présentation des fiches d'activités pédagogiques.

Au cours de cette journée, le formateur a entamé sa présentation par la définition de l'andragogie qui est l'art et la science d'aider les adultes à apprendre. Il a, ensuite, souligné que l'andragogie est différente de la pédagogie qui concerne les publics plus jeunes ayant moins d'expérience professionnelle avant de préciser que cette technique de formation met l'accent sur l'autonomie, l'expérience et la pertinence de l'expérience. Poursuivant, Professeur KOUA a indiqué que cette notion est adossée à des méthodes d'enseignement notamment l'apprentissage par projet, l'apprentissage collaboratif, les études de cas et les jeux de rôle avant de préciser les défis de l'andragogie que sont la diversité des expériences, la gestion du temps et l'adaptation aux approches et aux technologies.

Abordant la thématique sur les fiches d'activités, Professeur KOUA a invité les Experts-Formateurs à concevoir les diapos sur PowerPoint suivant le canevas contenant les points relatifs au contexte et objectif de l'activité, aux compétences visées, aux acquis et pré requis mobilisés, aux ressources à consulter et à l'évaluation globale de l'équipe pour présenter leurs activités pédagogiques. Il a, ensuite, demandé à chacun desdits formateurs de passer en revue les fiches d'activités qui sont soumises aux observations des évaluateurs. Au terme de cette présentation, cinq (5) fiches ont été présentées à savoir :

- le management en leadership ;
- le suivi de l'exécution technique des marchés publics ;
- l'informatique ;
- les directives de passation et de décaissement selon les procédures C2D ;
- les mathématiques financières

Les présentations ont été suivies d'échanges avec les participants en vue de leurs observations et commentaires.

Lors de la seconde journée des travaux, Professeur KOUA a poursuivi son intervention sur les ressources pédagogiques en pédagogie active. Il s'est appuyé sur l'évaluation. Il a indiqué que cette notion consiste à mesurer les acquis des apprenants, à identifier et à remédier aux lacunes ainsi qu'à orienter les stratégies pédagogiques. Le formateur a, en outre, précisé que l'évaluation peut être réalisée sur diverses modalités, notamment, l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Il a, ensuite, évoqué les outils d'évaluation, citant le feedback continu, l'auto-évaluation, l'évaluation des pairs, les projets et les présentations. Terminant sa présentation, il a fait savoir aux participants les limites de

l'évaluation des apprentissages à savoir la variabilité des apprenants, les facteurs externes, la subjectivité et les biais liés aux méthodes et aux technologies.

A la suite de son intervention, l'exercice de présentation des fiches d'activités s'est poursuivi avec les modules ci-dessous :

- Achats Publics Durables ;
- Politique de passation et de décaissement selon les procédures BAD ;
- Ethique et déontologie dans les marchés publics ;
- Communication interpersonnelle ;
- Introduction à l'économie du secteur public ;
- Préparation des offres financières.

Au terme des échanges, il a été demandé à l'équipe pédagogique de proposer un modèle-type de masque de diapo à utiliser par les formateurs dans le cadre du Master.

Le programme des cours du premier semestre de la première année du Master a été passé en revue et validé sous réserve des aménagements.

### **3. Clôture des travaux**

Monsieur SOUMAHORO Kouity, Secrétaire Général Adjoint chargé de la Définition des Politiques et Formation, a présenté les excuses de Messieurs N'ZI Moro Nicaise Alexandre, qui n'a pu présider la cérémonie de clôture en raison des contraintes professionnelles.

Le Secrétaire Général Adjoint a, ensuite, remercié et félicité l'ensemble des séminaristes pour leur participation active qui témoigne de leur intérêt pour ce projet qui permettra de renforcer durablement l'efficacité du système de la commande publique. Il s'est dit convaincu que grâce à la synergie des efforts et des compétences de chacun le projet de Master Professionnel en Commande Publique se réalisera.

En conclusion de son propos, Monsieur SOUMAHORO Kouity a adressé ses remerciements au Directeur Général de l'INP-HB et aux enseignants-chercheurs, membres de l'équipe pédagogique pour la qualité de travail, aux Experts- Formateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour contribuer au succès de l'atelier, ainsi qu'à l'ensemble des équipes techniques de l'ANRMP pour la bonne organisation dudit atelier, puis a déclaré clos l'atelier de formation aux techniques d'enseignement selon la norme du système LMD, dans le cadre du Master Professionnel en Commande Publique.

La lecture des conclusions de l'atelier a été faite par Docteur KPOLIE Deffo Casimir, Enseignant -Chercheur à l'INP HB.

**Fait à Grand Bassam, le 2 août 2024**

**L'atelier**